

Enjeux culturels du Pays Marennes Oléron

Document de synthèse réalisé à partir des réunions de concertations des phases 1 et 2 de novembre à avril 2015

Version validée du 16 juin 2015



INTRODUCTION	3
<i>Contexte de la démarche</i>	3
<i>Méthodologie des concertations</i>	3
<i>Définition du champ culturel</i>	3
<i>Aperçu des problématiques</i>	4
I. POPULATION VIEILLISSANTE ET MANQUE DE TRANSMISSION DU PATRIMOINE	5
A. Une dynamique culturelle à l'image de la démographie du territoire	5
<i>Contexte sociodémographique</i>	5
<i>Implication des nouveaux arrivants retraités</i>	5
<i>Jeunesse et sentiment d'auto-dévalorisation</i>	5
<i>Enjeux de lien social, d'ouverture... et d'attractivité</i>	6
B. Une transmission du patrimoine en question	6
<i>Identité patrimoniale</i>	6
<i>Banalisation de l'identité locale</i>	6
<i>Finalités des valorisations patrimoniales : enjeu d'image ou de lien social ?</i>	6
II. UNE DYNAMIQUE CULTURELLE PARTAGÉE ENTRE VOLONTARISME ET MANQUES DE COORDINATION	8
A. Entre volontarisme des acteurs et manque de coordination des initiatives	8
<i>Diversité des pratiques, champs artistiques et culturels</i>	8
<i>Moyens humains : bénévoles et professionnels</i>	8
<i>Émergence de partenariats</i>	8
<i>Coordinations, échanges insuffisants et risque d'essoufflement de la diversité</i>	9
<i>Méthodologie de projets culturels et développement durable</i>	9
<i>Le cas de l'éducation artistique et culturelle : une offre culturelle en direction des jeunes abondante et morcelée</i>	10
B. Un volontarisme culturel des politiques croissant mais davantage porté sur les échelons infra territoriaux ...	11
<i>Volontarisme politique pour l'accès à la culture</i>	11
<i>Manque d'intégration de l'action culturelle</i>	12
<i>Dynamique saisonnière du territoire</i>	12
<i>Communication culturelle locale</i>	13
CONCLUSION	14

Introduction

Contexte de la démarche

En novembre 2014, les élus du Pays Marennes Oléron ont décidé de renouveler le projet culturel du territoire. Trois cycles de réunions de concertation ont ainsi été programmés, invitant tous les acteurs (associations, élus, professionnels, bénévoles, institutionnels) impliqués dans la vie culturelle locale à croiser leurs regards pour établir, dans un premier temps, une photographie commune de l'existant, complétée par un questionnaire adressé largement. Dans un deuxième temps, les concertations auront permis une analyse des problématiques et enjeux se rapportant à l'état des lieux. Enfin, la troisième et dernière phase des concertations aura pour objet l'écriture d'un plan d'actions répondant aux enjeux identifiés.

Cette démarche intervient 11 ans après l'adoption de la première stratégie de développement culturel, également menée dans le cadre de concertations d'acteurs. Les objectifs de cette stratégie visaient alors principalement à sensibiliser à la culture l'ensemble de la population et à rééquilibrer les activités culturelles sur l'ensemble de l'année. Ils avaient fait l'objet de 6 axes de développement poursuivis jusqu'en 2015, consistant à :

- Favoriser des activités culturelles de qualité et innovantes.
- Etendre les activités culturelles sur l'ensemble de l'année.
- Diversifier l'offre culturelle d'abord en direction des populations jeunes.
- Favoriser le partage et l'échange pour créer du lien entre les différents groupes sociaux.
- Favoriser l'ouverture des populations du Pays.
- Améliorer l'attractivité culturelle du territoire (qualité du cadre de vie).

Méthodologie des concertations

Ces axes de développement, l'analyse de l'existant et le projet culturel du territoire dans son ensemble sont ainsi intégralement vérifiés au travers de cette nouvelle étude. **L'état des lieux participatif mené dans l'hiver 2014-2015 a permis d'étudier en détail le profil de 45 structures, représentant 49 projets. L'analyse de cette photographie partagée de l'existant a ensuite été analysée collectivement, afin de formuler les problématiques et enjeux en question.**

Représentatives des acteurs de la vie culturelle à l'année dans toutes les communes du Pays Marennes Oléron, ces structures sont à 65% des associations et 35% des collectivités (communes ou communautés de communes). La moitié des projets et acteurs étudiés existent depuis une dizaine d'années et ont bénéficié d'aides régionales aux manifestations, attribuées selon les objectifs poursuivis par la première stratégie de développement culturel du Pays Marennes Oléron.

Définition du champ culturel

Lors de la réunion de lancement du projet de renouvellement avec les acteurs et les élus le 20 novembre 2014, Jean-Michel Lucas¹ est intervenu pour préciser la notion que recouvre le terme « culture ». Pour lui, **le champ culturel est défini par la concertation et la réflexion entre les acteurs locaux**, et non par des règles extérieures telles que celles de l'Etat. Il aborde la culture dans une acceptation très vaste et rappelle notamment la nécessité de développer la diversité culturelle.

Le cadre du renouvellement de la stratégie de développement culturel du Pays Marennes Oléron a donc été défini collectivement, lors de la première phase des concertations, consistant à établir un état des lieux. Au-

¹ Docteur d'Etat en sciences économiques et consultant en « dé-formation culturelle »

delà des champs habituellement investis par les politiques culturelles tels le patrimoine, la diffusion de spectacle vivant ou les pratiques artistiques, sont ainsi inclus dans les travaux de renouvellement de la stratégie de développement culturel les problématiques liées au patrimoine naturel, ou encore du jeu, qui font partie intégrante des caractéristiques de la dynamique culturelle du territoire.

Aperçu des problématiques

Le Pays Marennes Oléron se caractérise par son riche patrimoine naturel et culturel, notamment composé de marais et de fortifications. Il est également marqué par sa population vieillissante, largement renouvelée par l'arrivée de nouveaux retraités. L'économie, substantiellement marquée par le tourisme, imprime un rythme particulièrement saisonnier au territoire. Les concertations menées en 2002 montraient en outre que ce territoire est marqué par une longue période d'autarcie et de repli, avec une économie et des pratiques collectives spécifiques.

Ces caractéristiques et leurs conséquences induites se traduisent de différentes façons dans la vie culturelle locale. Ainsi, la préservation et la transmission de l'identité patrimoniale du territoire apparaissent insuffisantes. Par ailleurs, les propositions culturelles sont nombreuses et diversifiées, mais cette diversité implique régulièrement des formes de concurrence. Ces projets tendent pourtant souvent à des objectifs similaires, mais ne sont pas mis en partage, ce qui souligne l'intérêt des concertations. Cette recherche de cohérence implique également l'adhésion et le volontarisme des politiques locales, aspect indispensable pour permettre une vie culturelle équilibrée, respectueuse des diversités et accessible à tous toute l'année, et sur l'ensemble du territoire.

Le présent rapport étaye ainsi les caractéristiques et dynamiques fortes du Pays Marennes Oléron, illustrant les problématiques inhérentes à la population et au patrimoine et d'autre part les problématiques se rattachant au fonctionnement des acteurs et aux politiques, insuffisamment coordonnées compte tenu de la multiplicité des initiatives. **On observe ainsi les enjeux particuliers à concilier identité et diversité, afin de préserver et pérenniser la richesse de la vie culturelle locale, et de favoriser le lien social et l'ouverture des habitants et des acteurs.**

I. Population vieillissante et manque de transmission du patrimoine

A. Une dynamique culturelle à l'image de la démographie du territoire

Contexte sociodémographique

La démographie du Pays Marennes Oléron est sujette à 4 tendances fortes, qui se sont accentuées à la fin des années 1990 avec une augmentation de la population et un taux de variation annuel de de 1,2%, portant le nombre total de 32 504 habitants en 1999 à 36 927 en 2011, avec une forte dynamique de population vieillissante et un solde migratoire positif lié à l'immigration de nouveaux retraités. Le territoire est aussi marqué par une augmentation temporaire fulgurante de sa démographie pendant la saison estivale : le tourisme de masse saisonnier. Entre le 14 juillet et le 15 août, il n'est pas rare que la population atteigne ainsi 250 000 personnes par jour.

Le paysage démographique se caractérise aussi par de très faibles indices de jeunesse : il y a quasiment deux fois plus de personnes de plus de 65 ans que de personnes de moins de 20 ans. Enfin, la pyramide de population montre une franche sous-représentation des jeunes de 20 à 30 ans, soulignant une « évasion » des jeunes, qui quittent majoritairement le territoire lorsqu'ils veulent se former, y reviennent difficilement compte tenu notamment de l'adversité à trouver localement un emploi ou un logement. Le contexte local est en effet marqué par des précarités particulières en termes d'emploi, de revenus et de formation, les niveaux d'études étant plus faibles qu'ailleurs.

Implication des nouveaux arrivants retraités

Ce contexte démographique présente l'avantage de voir s'impliquer des nouveaux retraités dans la vie associative. Ils ont du temps, souvent des compétences liées à leur parcours et des attentes en matière d'offre culturelle de personnes ayant souvent vécu en milieu urbain. L'évolution rapide de la situation démographique fait par ailleurs remarquer un manque de lien entre les catégories de population, sur le plan intergénérationnel, entre groupes sociaux (niveaux de revenus, catégories socioprofessionnelles) et entre catégories de population, résidents à l'année, résidents secondaires, touristes et excursionnistes. De même, les concertations ont soulevé un manque d'intégration des nouveaux arrivants. On remarque d'ailleurs dans certains cas une tendance au clivage entre les propositions culturelles des nouveaux arrivants et celles des porteurs de projets plus anciens. **La vie culturelle locale peut jouer un rôle dans la facilitation de cette intégration, par les contacts vertueux générés par les activités et projets associatifs et culturels construits ensemble.**

Jeunesse et sentiment d'auto-dévalorisation

Concernant la jeunesse, l'offre culturelle qui leur est dédiée² apparaît morcelée, et cela peut être mis en relation avec plusieurs causes concomitantes. Les concertations ont souligné un sentiment d'auto-dévalorisation, en particulier chez les jeunes, qui ont souvent le sentiment qu'il n'y a rien de bien localement, qu'il faut aller à La Rochelle ou à Bordeaux pour trouver des propositions dignes d'intérêt. Cette dévalorisation peut trouver une explication dans l'enclavement historique du territoire (difficultés à aller voir l'extérieur), les formes de replis hérités de cet enclavement. Par ailleurs, les contraintes d'accessibilité financière et physique, par le manque de transports collectifs, ne concourent pas à la fréquentation des manifestations et de l'offre culturelle en général, et donc à sa connaissance. **Ce sentiment d'auto-**

² Cf. partie « II. A » ci-dessous, les caractéristiques de l'offre culturelle conçue par les acteurs locaux en direction des jeunes.

dévalorisation souligne l'intérêt à poursuivre un travail particulier de sensibilisation à la culture en direction de la jeunesse.

Enjeux de lien social, d'ouverture... et d'attractivité

Les enjeux liés à ce contexte sociodémographique sont en particulier d'éviter le repli sur soi et susciter l'ouverture aux autres. Il est ici question de préserver, voire de renouer le lien social, là où c'est nécessaire, pour concourir à l'épanouissement individuel et à une meilleure cohésion sociale. C'est aussi un enjeu d'attractivité du cadre de vie, qui contribue aux raisons que peuvent avoir les habitants de rester ou non, parallèlement aux questions d'emploi et de logement.

B. Une transmission du patrimoine en question

Identité patrimoniale

L'intégration des nouveaux arrivants, comme la fierté des jeunes de leur territoire, passe aussi par la connaissance et l'appropriation du patrimoine local. L'état des lieux du patrimoine décrivait la richesse des caractéristiques locales de ce patrimoine, selon 3 familles d'éléments :

- les paysages, composés de milieux naturels (plages, forêts) et de marais façonnés par les activités humaines (salines, claires ostréicoles) ;
- les activités humaines, les métiers et activités liées à la mer et au littoral (ostréiculture, pêche), et les associations³ ;
- le bâti, avec une architecture traditionnelle locale, des édifices militaires, des édifices religieux (et notamment protestants), des moulins à vent.

Banalisation de l'identité locale

Malgré la richesse des patrimoines naturel et culturel, les concertations ont soulevé un problème de transmission, en particulier concernant les nouveaux résidents d'une part et sur les plans inter et transgénérationnels d'autre part. Les participants aux concertations expriment plusieurs reproches à ce sujet :

- un manque de préservation et de valorisation des milieux naturels tels que les marais,
- un manque de valorisation de certains métiers, telles les activités du secteur primaire, les modes de culture et d'élevage,
- la pression foncière, qui présente une menace de certains patrimoines bâtis, symptomatique de la banalisation de l'identité du territoire, et que l'on retrouve souvent dans l'urbanisme « bon marché » et dans des quartiers aux styles hétérogènes provenant d'autres régions.

Même si l'identité culturelle locale semble véritablement vivante auprès des anciennes générations, la transmission auprès des jeunes générations et en direction des nouveaux arrivants tend à se perdre, au profit d'une culture plus hétérogène et composite des cultures des personnes arrivant sur le territoire.

Finalités des valorisations patrimoniales : enjeux d'image ou de lien social ?

Pourtant, les formes de valorisation du patrimoine et les attentes dans ce domaine ne manquent pas. La communauté de Communes de l'île d'Oléron a développé depuis 10 ans une politique ambitieuse de préservation et valorisation du patrimoine oléronais, via plusieurs sites dont il a pris en charge la gestion (le

³ On entend ici le patrimoine au sens de la convention de Faro « *un ensemble de ressources héritées du passé que des personnes considèrent, par-delà le régime de propriété des biens, comme un reflet et une expression de leurs valeurs, croyances, savoirs et traditions en continuelle évolution. Cela inclut tous les aspects de l'environnement résultant de l'interaction dans le temps entre les personnes et les lieux* »

Musée de l'île d'Oléron, la Maison Paysanne et la Maison de la Coiffe, le Porte des Salines et bientôt le Moulin de la Brée), via l'animation d'un réseau des sites muséographiés de l'île, avec une communication et une politique tarifaire communes. Par ailleurs, l'office de tourisme de l'île d'Oléron et du bassin de Marennnes propose des visites commentées et des outils de communication permettant une information sur la richesse de l'existant. L'office de tourisme a en outre récemment développé un projet de valorisation des métiers de la mer en partenariat avec les filières professionnelles de la pêche et l'ostréculture, et avec le Pays Marennnes Oléron.

Malgré ces outils et ces projets, les concertations autour de l'inventaire de l'existant ont donné le sentiment d'une appréhension utilitariste des patrimoines naturel et culturel par les décideurs locaux, notamment du fait d'une association insuffisante des habitants eux-mêmes dans les questions de valorisation. **Il est en effet plus question de valoriser des ressources et atouts, par ailleurs essentiels pour l'image véhiculée par le territoire, que de s'intéresser à la façon dont les habitants s'identifient à l'histoire de leur territoire et la transmettent**, et faire vivre un patrimoine commun particulier. Ces derniers sont pourtant potentiellement les meilleurs ambassadeurs de la transmission de l'identité patrimoniale locale. La préservation et la transmission impliquent des enjeux d'appartenance, de reconnaissance commune, et donc d'intégration et de lien social par la culture.

Dans le cas spécifique de l'histoire religieuse du territoire et du patrimoine lié au protestantisme et au catholicisme, l'enjeu réside tant dans la mixité sociale que dans l'affirmation d'une diversité culturelle spécifique (culturelle et laïque).

Pour permettre cette culture commune, **la concertation impliquant les acteurs comme les habitants dans l'élaboration des projets culturels en général, semble être une clé de réussite incontournable**. La richesse des initiatives culturelles en général tend effectivement à le démontrer, parce que les défauts d'articulation entre les manifestations, voire les situations de concurrence de dates, lieux, personnes visées, moyens humains et financiers, présentent une menace pour la diversité et la richesse des initiatives et des porteurs de projets.

II. Une dynamique culturelle partagée entre volontarisme et manques de coordination

A. Entre volontarisme des acteurs et manque de coordination des initiatives

Diversité des pratiques, champs artistiques et culturels

Parmi la cinquantaine d'acteurs rencontrés et projets étudiés, certains sont relativement anciens : le foyer rural de Saint Denis d'Oléron en 1952, le Musée de l'Île d'Oléron en 1964, l'école de musique de l'île d'Oléron et l'association Le Local (cinéma l'Eldorado) en 1980. La majorité des acteurs et projets ayant participé aux concertations ont été créés autour de 2004. Dans l'ensemble, l'ensemble des structures développe une dizaine de familles de disciplines variées : musique, arts plastiques, danse, cinéma et audiovisuel, théâtre et conte, livre et lecture, patrimoine naturel, patrimoine culturel et jeu. Les disciplines les plus représentées par les concertations (étude et questionnaire menés dans l'hiver 2014-2015) sont la musique, le patrimoine culturel, les arts plastiques et le livre et lecture. Toutes les disciplines existantes sont développées sous des formes variées de pratiques (apprentissage, ateliers divers...) et de diffusion (spectacles, manifestations diverses, visites guidées...), l'ensemble contribuant à une véritable diversité culturelle.

Compte-tenu de cette richesse, la communication et la sensibilisation à ces formes artistiques et culturelles variées ont une place importante à investir, afin de faire évoluer les regards sur la qualité de l'existant, et contribuer à une plus large fréquentation des propositions.

Moyens humains : bénévoles et professionnels

Cette diversité est aussi le fruit de l'investissement d'une partie de la population. En effet, les moyens humains développés dans le cadre associatif bénévole sont considérables : les 30 associations étudiées plus en détail dans le cadre d'un questionnaire représentent plus de 5000 adhérents, dont 800 personnes bénévoles. Cette étude non exhaustive permet d'extrapoler la **réalité d'un bénévolat véritablement dynamique en Marennes-Oléron.**

En outre, l'emploi culturel professionnel a doublé depuis 10 ans avec la création de postes dans les médiathèques du nord de l'île d'Oléron et de Marennes (plus de 12 équivalents temps plein au total), dans le domaine du patrimoine (8 agents à la Régie musées et patrimoine de l'Île d'Oléron), et les enseignements musicaux (plus de 12 équivalents temps plein au total avec les écoles de musique intercommunales de l'île d'Oléron, du Bassin de Marennes et Hippocampe). On note aussi la création de 4 emplois autour du CPIE Marennes-Oléron (Centre Permanent d'Initiatives à l'Environnement). Les services culturels de Saint-Pierre d'Oléron et du Château se sont pérennisés avec 4 ETP au total. En revanche, le poste de chargé de mission culture et communication créé à la Communauté de Communes du Bassin de Marennes en 2005 notamment pour la mise en œuvre d'un programme d'animations culturelles intercommunal a été supprimé en 2013, au profit d'un profil consacré à la communication de la collectivité. Enfin, le poste d'agent de développement culturel du Pays Marennes Oléron créé en 2001 dans le cadre de la politique contractuelle avec la Région Poitou-Charentes s'est poursuivi, sa continuité à l'échelle du Pays restant toutefois conditionnée aux reconfigurations territoriales à venir.

Émergence de partenariats

Dans ce contexte de diversité, les trois quarts des structures déclarent développer des partenariats. La plupart du temps, il s'agit d'une aide de la commune d'accueil, par la mise à disposition d'une salle municipale. **La moitié de ces partenariats portent sur la mutualisation de moyens. On assiste en effet à un développement de formes d'économie de partage** et de développement des mutualisations et économies d'échelle. Le partage d'expérience et la coordination (ou tentative de coordination) avec d'autres projets

culturels sont également en développement. C'est dans les domaines du patrimoine naturel et culturel que la tendance au rapprochement des acteurs est la plus significative avec la structuration de nouveaux réseaux dans la dernière décennie : acteurs de l'éducation à l'environnement autour du CPIE Marennes-Oléron et les acteurs du patrimoine sur l'île d'Oléron, avec le réseau Nature et Culture, soulignant un rôle particulier des professionnels dans le développement des coopérations entre acteurs. **Les réseaux organisés, allant au-delà de mutualisations ponctuelles de moyens sont cependant relativement récents, peu nombreux et les actions communes restent largement minoritaires.**

Coordinations, échanges insuffisants et risque d'essoufflement de la diversité

Malgré l'émergence des formes de partenariat précitées, les concertations ont souligné dans l'ensemble un manque de dialogue entre acteurs et de coordination entre les projets, se traduisant par une faible recherche de cohérence entre les propositions en termes de lieux investis, calendriers, types de publics, politiques tarifaires ou de contenus artistiques. Les effets se manifestent par l'organisation de manifestations destinées à un public commun en concurrence sur les mêmes dates et dans le même bassin de vie. **Pour éviter un essoufflement des acteurs et de l'ensemble des initiatives, faute de rationaliser leurs efforts et les moyens financiers mobilisés, a fortiori dans un contexte économique tendu, un enjeu de pérennisation de la diversité culturelle se dessine, sans doute par le développement plus large de la concertation et la création d'outils permettant d'avantage d'articulation entre les initiatives, ou encore une meilleure coordination en général.**

Méthodologie de projets culturels et développement durable

Les manques de cohérence sont probablement à mettre en corrélation avec la difficulté fréquemment observée pendant l'état des lieux à formuler les objectifs et finalités des projets, en soi et en relation avec les stratégies et projets politiques du territoire, qu'il s'agisse de culture, jeunesse, tourisme, urbanisme, économie ou de développement durable. En effet, les objectifs de la majorité des projets, toutes disciplines et formes d'expressions et de pratiques comprises, sont formulés en termes de moyens : il est par exemple question de diffuser ou enseigner la musique, valoriser le patrimoine, promouvoir la lecture, etc. Les objectifs sont rarement formulés en termes stratégiques, même si les projets contribuent à des finalités que les acteurs ne formulent pas explicitement : accroître l'attractivité du territoire, créer du lien entre les personnes, favoriser l'accès de tous à la connaissance, confronter à d'autres cultures et in fine favoriser l'autonomie, l'épanouissement de chacun, l'altérité et la prise de responsabilités. Une formulation plus explicite des finalités et objectifs par chacun des acteurs leur permettrait logiquement de mieux se situer les uns par rapport aux autres et de mieux envisager en conséquence les synergies cohérentes.

En outre, le défaut de conceptualisation décrit ici rejoint plus généralement le constat d'un manque de méthodologie dans la mise en œuvre et l'évaluation des projets (à quelques rares exceptions près), incluant des principes clés de la mise en œuvre des projets dans le cadre d'un développement durable : la recherche de stratégies d'amélioration continue, la participation, l'organisation du pilotage, la transversalité des approches et l'évaluation partagée. La faible conceptualisation des objectifs stratégiques poursuivis et de ces principes de mise en œuvre a souvent comme conséquence l'organisation d'actions insuffisamment ciblées ou adaptées aux profils des personnes (touristes, locaux...). **La façon de mettre en œuvre un projet et les moyens à mobiliser en conséquence, seront d'autant plus cohérents et adéquats que l'organisateur maîtrisera les objectifs qu'il cherche à atteindre. Pourquoi faisons-nous ce que nous faisons ? Quels changements ou améliorations cherchons-nous ?** Enfin, parmi ces principes de méthodes, la participation et l'organisation du pilotage, soulignent en particulier un enjeu de cohésion sociale, par ailleurs poursuivi par chacune des communautés de communes.

De plus, les concertations ont permis de souligner des lacunes significatives quant aux moyens généralement mis en œuvre par les acteurs concernant la lutte contre le changement climatique, la préservation de la biodiversité, des milieux et des ressources. En effet, qu'il s'agisse des pratiques comme de la diffusion, les actions spécifiques sont encore trop rares. Malgré des efforts ponctuels pour le tri des déchets ou les achats ou location de gobelets réutilisables restent minoritaires. L'information sur les dispositifs semble relativement méconnue d'une majorité des acteurs. De même, le contexte économique dissuade les opérateurs culturels de faire appel à des modes de production et consommation responsables : les fournisseurs locaux développant des efforts particuliers dans ce domaine sont souvent plus chers que des fournisseurs de l'extérieur (imprimerie sur le web, etc.). **Il est donc souvent difficile pour les acteurs culturels locaux de concilier leur contribution à l'écologie avec leur modèle économique fragile.**

*Le cas de l'éducation artistique et culturelle :
une offre culturelle en direction des jeunes abondante et morcelée*

Le cas de l'éducation culturelle et artistique en Marennes Oléron illustre spécialement le contexte général et les enjeux sous-jacents à l'effervescence des propositions provenant de multiples acteurs. **On assiste effectivement depuis 10 ans à un essor des initiatives en matière de projets culturels avec interventions d'artistes en milieu scolaire**, dans des domaines variés tels que la musique, le cinéma, le théâtre et le conte, le livre et la lecture, le patrimoine, etc.

Or ces propositions s'opèrent sans nécessairement de regard sur la cohérence de l'ensemble, notamment entre le temps scolaire et le hors temps scolaire en considérant les « enfants » et les « jeunes » dans leur globalité et non plus seulement comme « élèves »⁴. C'est le sens de la circulaire interministérielle « Education Nationale et Culture » concernant la mise en œuvre de Parcours d'Education Artistique et Culturelle (PEAC). Cette nécessité de continuité dans l'accompagnement des jeunes est également présente dans les orientations du Rectorat qui, en Région Poitou-Charentes a décidé en 2014 de mettre en place les réseaux ECLORE (Ecoles, Collèges et Lycées pour L'OrientatIon et la Réussite des Elèves). Les questions de PEAC (versus temps scolaire) trouveront également leur place dans ces espaces. Les réseaux ECLORE deviennent ainsi des espace de partenariats possibles entre toutes les "tranches" de l'éducation nationale (1er et 2ème degré) et ouverts vers l'extérieur.

La recherche de cette cohérence serait également nécessaire pour lutter contre des manques d'articulation constatés par ailleurs, entre pratiques amateurs et éducation artistique et culturelle à l'école et hors école. Les responsables des projets éducatifs locaux (PEL) ont effectivement fait part de leur regret concernant ce manque de porosité entre Education Nationale et éducation populaire hors temps scolaires, cette situation ne concourant pas à améliorer l'offre culturelle hors temps scolaire à destination spécifique des 12-16 ans, qui est faible, voire inexistante, au sein des locaux jeunes comme ailleurs. Les responsables des PEL regrettent notamment l'existence d'une manifestation spécifique propre à la jeunesse tel qu'un festival offrant des liens entre acteurs, générations, groupes sociaux... **D'une manière plus générale, les responsables des services observent que les contacts entre les professionnels de l'enfance et les porteurs de projets culturels sont limités, ou encore qu'il y a un manque d'ouverture sur les projets extérieurs au territoire.** Un manque de formation continue est observé, en particulier au sein des services enfances-jeunesse, cela ayant sans doute des répercussions sur le dynamisme, la qualité et la cohérence des projets.

En résumé, les enjeux développés ci-dessus relèvent de la circulation de l'information, la cohésion entre les acteurs et les actions et la cohérence des parcours, la valorisation et la crédibilité de l'existant, le sentiment d'appartenance et le lien social, et finalement l'ouverture d'esprit, et vers le monde en général.

⁴ http://www.laligue-poitou-charentes.org/mission/images/ressources/domaines/eac/parcours_EAC.pdf

Cette dualité entre volontarisme croissant pour la vie culturelle et inscription des projets dans un contexte collectif à l'échelle du bassin de vie est observée parmi les acteurs associatifs, mais également au travers des politiques locales.

B. Un volontarisme politiques croissant mais davantage porté sur les échelons infra territoriaux

Volontarisme politique pour l'accès à la culture

Le bilan de la mise en œuvre de la première stratégie de développement culturel établi en décembre 2013 a souligné **des évolutions significatives quant au soutien à la vie culturelle hors saison. Les projets se sont développés avec des soutiens politiques réaffirmés. La dimension des projets culturels est dans 70% des cas communale.** Néanmoins, même si ces volontés s'inscrivent davantage à l'échelon communal qu'à des niveaux territoriaux plus larges, communautaires ou « pays », les projets associatifs itinérants sur le territoire existent aussi grâce aux soutiens publics locaux, se traduisant par des aides financières, mais aussi souvent par des aides matérielles (salles et équipements divers) et humaines (services techniques).

L'existence d'un cadre de concertation à l'échelle du Pays Marennes Oléron, est appréciée des acteurs ayant participé aux concertations, qui demandent qu'elle soit accentuée et pérennisée par l'inscription du développement culturel dans les statuts du PETR (Pôle d'Equilibre Territorial et Rural)⁵. Le travail du Pays concernant la culture semble reconnu des acteurs, mais n'est cependant pas aussi lisible et « démonstratif » que l'exercice d'une compétence de gestion d'équipement ou de programmation d'une saison. Ce rôle trouve néanmoins parfois une limite avec la volonté des associations ou des élus municipaux ou communautaires, lorsqu'elle diverge des propositions du Pays. Celui-ci est en effet force de proposition, mais n'a pas vocation à s'immiscer dans la décision de ses partenaires.

Concernant les équipements culturels, il y a eu une progression significative en qualité de l'offre depuis 10 ans, avec notamment la création de médiathèques à Marennes, Saint-Georges d'Oléron, Saint-Pierre d'Oléron et Saint-Denis d'Oléron, et de salles de spectacles : L'Estran et La Bigaille à Marennes, Le Sémaphore à Bourcefranc - Le Chapus, salle Pierre Berger à Saint-Pierre d'Oléron, L'Escale à Saint-Denis d'Oléron et bientôt l'auditorium de l'Arsenal au Château d'Oléron.

Un rééquilibrage de l'offre culturelle est globalement en cours entre Marennes et l'île d'Oléron. Des disparités importantes persistent toutefois entre certaines communes et l'absence de compétences culturelles communautaires statutaires concernant les manifestations culturelles de dimension territoriale ne facilite pas la question, même si certaines manifestations font tout de même parfois l'objet d'une aide communautaire. C'est le cas pour le Bassin de Marennes comme pour l'île d'Oléron⁶. **Les concertations ont aussi rappelé la difficulté à tisser des projets d'ampleur territoriale compte tenu de l'étendue du territoire et de sentiments d'appartenance parfois divergents entre personnes de l'île d'Oléron et du Bassin de Marennes.**

⁵ Le PETR est le nouveau statut juridique du Pays Marennes Oléron depuis la loi « MAPTAM » de janvier 2014, sur la réforme des collectivités territoriales.

⁶ NB : la Communauté de Communes de l'île d'Oléron a inscrit une compétence optionnelle concernant les « construction, entretien et fonctionnement d'équipements culturels et sportifs d'intérêt communautaire » en particulier concernant « les espaces muséographiques et éducatifs d'intérêt communautaire », « les actions d'animations et de promotion visant à la mise en réseau des musées et sites de visite patrimoniaux de l'île d'Oléron ». Seules les « actions de soutiens aux manifestations et événements sportifs dont l'attractivité dépasse le cadre communal » sont concernées.

La Communauté de Communes du Bassin de Marennes n'a pas choisi de compétence culturelle statutaire.

Manque d'intégration de l'action culturelle

Les disparités entre communes et l'absence d'une véritable politique intégrée à l'échelle des territoires intercommunaux induisent des difficultés d'accès aux propositions culturelles, à différents niveaux. Les concertations ont en particulier mis en cause des problèmes d'accessibilité financière, pour la pratique comme pour la diffusion, les acteurs estimant les politiques tarifaires trop chères globalement au regard du niveau de vie moyens de la population. L'accessibilité par les transports en commun constitue aussi une véritable faiblesse, en particulier pour les jeunes et les personnes âgées.

Dans le domaine de la lecture publique, la qualité des projets des médiathèques construites ces dernières années et l'importance des soutiens institutionnels les positionnent clairement comme des équipements dont l'attractivité dépasse le cadre communal. Malheureusement, l'absence de mise en réseau empêche les habitants de bénéficier plus largement de l'offre existante. Une mutualisation de fonds de livre, CD, DVD via un catalogue commun d'une part et une mutualisation des politiques d'animation d'autre part, faciliteraient un accès à la lecture au plus grand nombre.

Par ailleurs, concernant le cas particulier des pratiques musicales, les concertations de l'hiver 2014-2015 ont rappelé le manque d'un lieu de répétition musicale sur l'île d'Oléron, qui avait déjà été soulevé lors du diagnostic de 2010 sur les musiques actuelles, réalisé par le Pays Marennes Oléron en partenariat avec les acteurs. Enfin, les récentes concertations ont souligné certains manques de moyens pour faciliter l'organisation des projets de spectacle vivant, en particulier l'absence itérative au recours de régisseurs professionnels (à l'exception des communes de Saint-Pierre et Marennes) et l'absence d'une résidence pour loger des artistes sur le bassin de Marennes.

L'accessibilité à la culture pour tous constitue un véritable enjeu pour tout le territoire, indissociable de celui de lien social. Même s'il semble évident pour les élus municipaux volontaires sur le plan culturel de ne pas se dessaisir de la gestion de ces questions sur leur propre commune pour les confier à l'intercommunalité, **l'échelle du bassin de vie représente assurément le niveau pertinent pour appréhender efficacement les questions d'accessibilité à la culture pour l'ensemble des habitants du territoire.**

Dynamique saisonnière du territoire

La stratégie de développement culturel de 2003 en avait fait sa priorité : étendre la vie culturelle sur l'ensemble de l'année, compte tenu du contraste extraordinaire à l'époque entre l'offre culturelle en période estivale et celle hors saison. Depuis, la situation semble avoir quelque peu évolué dans le sens où les acteurs observent que c'est de « l'animation » qui est proposée en saison estivale, aux dépens de projets culturels plus « qualitatifs » et transversaux. On distingue ici la « consommation d'offre » et à laquelle répond l'animation, des propositions de projets culturels plus construits et articulés dans une logique de développement culturel local. En effet, les manifestations estivales apparaissent essentiellement comme des moments festifs visant à répondre aux enjeux de l'économie touristique, et souvent sans réflexion partagée sur la qualité du travail artistique proposé. La diffusion reste ainsi majoritaire et quasi exclusive en saison estivale : il y a peu ou pas d'enseignements et de pratiques artistiques et culturelles en saison estivale, hormis quelques stages d'arts plastiques organisés par des artistes à titre privé.

Les participants aux concertations encouragent ainsi autant que possible l'idée d'une offre culturelle aussi qualitative l'été que le restant de l'année. Le contexte de crise économique et de diminution des moyens publics en général est observé et vécu par les acteurs locaux, qui constatent une menace pour les projets culturels aux modèles économiques plus fragiles, mais qui ont aussi conscience des enjeux de l'économie touristique. Pour autant, il ressort unanimement des concertations que **la culture n'a pour objet premier la rentabilité économique mais bien le « vivre ensemble ».**

Communication culturelle locale

La dynamique saisonnière du territoire et ses enjeux économiques impliquent entre autres des outils de promotion touristique, essentiels à une valorisation positive de l'image du territoire, dans un souci d'attractivité. Du point de vue des acteurs, ces brochures « agendas des manifestations » pour les périodes estivale, de l'automne et du printemps, sont considérées comme des outils avant tout portés sur l'image touristique, ceci expliquant leur appropriation mitigée par les acteurs voire même par les habitants du territoire. De plus, ces brochures ne couvrent pas la période hivernale. Les autres brochures institutionnelles locales concernent les communes (bulletins municipaux et autres) et la communauté de communes du Bassin de Marennes, dont l'agenda des manifestations est pas ailleurs très concis. **L'impression qui ressort généralement est que la communication culturelle est « noyée » et insuffisamment appropriée par les habitants et les porteurs de projets.** Les marges de progression portent ainsi sur :

- la présentation des contenus des projets, les brochures existantes étant très concises (certains acteurs revendiquent des informations plus étayées concernant la programmation culturelle globale du territoire),
- l'ensemble du territoire et de de l'année (aucune brochure des manifestations ne couvre toute l'année concernant l'île d'Oléron),
- les outils existants, au-delà des manifestations, la communication pourrait être étendue par exemple à des sujets tels que les pratiques artistiques, les dispositifs « éco-manifestations ». Les acteurs du patrimoine naturel estiment en effet que les touristes et excursionnistes sont insuffisamment informés de la vie locale et des questions d'environnement.

Conclusion

Les réunions de concertation culturelle de l'hiver 2014-2015 ont permis de souligner un dizaine de problématiques :

- une forte dynamique de population vieillissante et liée à l'immigration de nouveaux retraités,
- une offre culturelle en direction des jeunes morcelée,
- une carence de transmission et de valorisation du patrimoine,
- une forte dynamique associative limitée par une coordination et des échanges insuffisants entre les acteurs,
- une diversité de pratiques et de champs artistiques et culturels,
- une dynamique saisonnière du territoire,
- une volonté politique réaffirmée pour la culture, mais portée davantage sur les dimensions infra territoriales,
- une sensibilisation et un accès à la culture insuffisamment structurés,
- une pratique positive de la concertation à l'échelle du pays Marennes Oléron à accentuer et pérenniser,
- une communication culturelle locale trop portée sur l'image touristique et insuffisamment appropriée par les acteurs ainsi que par les habitants du territoire.

Cinq enjeux sont transversaux à ces problématiques et posent la question de ce que le territoire aurait à perdre ou à gagner dans les années à venir :

- **préserver et transmettre l'identité patrimoniale du territoire,**
- **pérenniser la diversité culturelle par la concertation et l'articulation entre les initiatives,**
- **permettre une vie culturelle équilibrée, respectueuse des diversités et accessible à tous toute l'année sur l'ensemble du territoire,**
- **préserver et renouer le lien social,**
- **éviter le repli sur soi et susciter l'ouverture aux autres.**

La réunion plénière de l'instance de concertation culturelle du 11 juin 2015 aura permis de vérifier avec les acteurs la conformité de la synthèse aux propos échangés lors des réunions d'acteurs précédentes.

Ces constats partagés feront l'objet d'une validation par les élus des communautés de Communes et du Pays Marennes Oléron. Enfin, la troisième et dernière phase des concertations sera proposée de septembre à octobre 2015 afin d'élaborer des scénarios de développement et un plan d'action, rendant opérationnelles les réflexions précédemment développées.

<https://concertationculturepmo.wordpress.com>